PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF320-1 - Tracfin - Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Durée : 2h00

Type : E-learning

Public

Tout professionnel de l'immobilier intervenant dans les opérations ou la relation client.

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :
Comprendre le cadre juridique LCB?FT et les obligations des professionnels immobiliers.
Identifier les responsabilités individuelles et organisationnelles en matière de vigilance.
Appliquer les obligations de déclaration de soupçon à TRACFIN.

Objectifs opérationnels :
Construire une cartographie des risques personnalisée et justifiable.
Mettre en œuvre une vigilance proportionnée et traçable.
Identifier les signaux faibles spécifiques à l'immobilier.
Analyser la cohérence client / opération / flux financiers.
Décider : poursuivre, renforcer, refuser ou déclarer.
Rédiger une déclaration de soupçon structurée via ERMES.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Fondamentaux LCB?FT.
- Définition blanchiment & financement du terrorisme.
- Rôle de TRACFIN et des autorités.
- Cadre juridique (CMF + directives européennes).
- Professions assujetties et responsabilités.

2 - Vigilance client & analyse du risque.

- KYC : identification et vérification du client.
- Bénéficiaire effectif.
- Personnes politiquement exposées (PPE).
- Niveaux de vigilance (normale, renforcée, examen renforcé).
- Analyse de cohérence (client / projet / flux).

3 - Cartographie des risques (socle du dispositif).
- Construction d'une cartographie personnalisée.
- Identification et hiérarchisation des risques.
- Lien entre cartographie et décisions.
- Erreurs fréquentes sanctionnées.

4 - Risques spécifiques immobiliers.
- Transactions à risque (achat comptant, SCI, substitution...).
- Locations à risque (haut de gamme, flux atypiques).
- Analyse de l'origine des fonds.
- Signaux faibles et faisceau d'indices.

5 - Déclaration de soupçon.
- Processus de détection du soupçon.
- Critères de déclenchement.
- Rédaction de la déclaration.
- Utilisation de l'outil ERMES.

6 - Contrôle & défense du professionnel.
- Attentes des contrôleurs (DGCCRF, CNS).
- Organisation interne attendue.
- Traçabilité et preuves.
- Sanctions et jurisprudence.

7 - Cas pratiques immersifs.
- Scénarios immobiliers réalistes.
- Prise de décision (continuer / refuser / déclarer).
- Rédaction d'analyse.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) interactifs (scénarios immersifs gamifiés).
Études de cas métier immobilier.
Quiz progressifs + évaluation finale (?80%).
Exercices de rédaction.
Fiches pratiques téléchargeables.
Podcasts / synthèses.

Modalités et délais d'accès :
Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Accessibilité PSH :
Pour vérifier l'accessibilité de la formation ou l'adapter aux besoins de chaque personne en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter 04 81 65 63 15.

(Dernière mise à jour : novembre 2026)

Moyens d'évaluation

Évaluation formative continue (quiz, cas pratiques).
Évaluation finale.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %
Attestation de formation délivrée.
Coordonnées pour support :
- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.
Navigateur préconisé : Chrome.